Une image contenant texte, logo, Police, Graphique

Description générée automatiquement

**ACCORD-CADRE DE TRAVAUX**

**Cadre de mémoire technique**

**Lot n°2 : Travaux d’éclairage public, de signalisation lumineuse tricolore et d’enfouissement des réseaux**

Acheteur

Vallée Sud - Grand Paris (92)

Adresse : 28 rue de la Redoute - 92260 Fontenay-aux-Roses

Téléphone : 01 86 63 14 28

Objet de la consultation

Accord-cadre de travaux d’infrastructures, d’éclairage public, de signalisation lumineuse tricolore et d’enfouissement des réseaux

1. **Méthodologie d’exécution des travaux de l’étude de cas n°1 comprenant :**
   1. L’analyse des contraintes vis-à-vis des prestations à réaliser et plus particulièrement les contraintes liées à l’environnement du chantier, à la nature des travaux à réaliser où à la méthodologie du chantier ;
   2. La méthodologie de réalisation des travaux comprenant :
      * La méthodologie d’intervention pour l’exécution des travaux,
      * Le phasage envisagé pour la réalisation des travaux : Le candidat transmettra une description détaillée du phasage, des plans de phasage, des plans de circulation.
      * Le planning des travaux comprenant la durée totale en semaines (le format transmis doit être lisible) ainsi qu’une description des efforts fournis pour l’optimisation de ses délais de réalisation.
   3. Les moyens dédiés à la réalisation des travaux et plus particulièrement :
      * L’organigramme et la composition de l’équipe encadrante mise à disposition pour l’exécution de l’accord-cadre.
      * L’expérience et les qualifications professionnelles des membres de l’équipe encadrante.
      * Les qualités et les caractéristiques des matériels et matériaux proposés ainsi que la listes des fournisseurs susceptibles d’être proposés par type de travaux.
2. **Méthodologie d’exécution des travaux de l’étude de cas n°2 comprenant :**
   1. L’analyse des contraintes vis-à-vis des prestations à réaliser et plus particulièrement les contraintes liées à l’environnement du chantier, à la nature des travaux à réaliser où à la méthodologie du chantier.
   2. La méthodologie de réalisation des travaux comprenant :
      * La méthodologie d’intervention pour l’exécution des travaux,
      * Le phasage envisagé pour la réalisation des travaux (le candidat transmettra une description détaillée du phasage, des plans de phasage, des plans de circulation).
      * Le planning des travaux comprenant la durée totale en semaines (le format transmis doit être lisible) ainsi qu’une description des efforts fournis pour l’optimisation de ses délais de réalisation.
   3. Les moyens dédiés à la réalisation des travaux comprenant :
      * L’organigramme et la composition de l’équipe encadrante mise à disposition pour l’exécution de l’accord-cadre.
      * L’expérience et les qualifications professionnelles des membres de l’équipe encadrante.
      * Les qualités et les caractéristiques des matériels et matériaux proposés ainsi que la listes des fournisseurs susceptibles d’être proposés par type de travaux.
3. **Méthodologie pour la réalisation d’interventions non programmées de l’étude de cas n°3 comprenant :**
   * 1. Les moyens d’intervention humains (expériences et qualification) et matériels mis à disposition dans le cadre d’une astreinte ou dans le cadre d’interventions urgentes non programmées.
     2. Des schémas d’action par type d’intervention à savoir :

* Réalisation d’une tranchée de 500 ml pour pose de fourreaux et tirage de câbles en milieu urbain dense en maintenant la circulation,
* Confection de 5 massifs béton en maintenant la circulation pour le replacement d’équipement EP ou SLT
* Mise en place d’un carrefour SLT en provisoire

1. **Développement durable et plus particulièrement :**
   1. La fiche du cycle de vie complète du matériel électrique permettant de juger de son empreinte carbone.

Cette fiche de cycle de vie retracera les différentes étapes du candélabre depuis sa fabrication en usine jusqu’à son installation sur site voire son élimination le moment venu.

* 1. Les engagements pris et les dispositifs proposés par le candidat pour limiter les nuisances du chantier pour le voisinage et les riverains, réduire les émissions de Gaz à effet de Serre et les pollutions (hors véhicules et engins).